





L'UNAM - L'Université Nantes Angers Le Mans Pôle de recherche et d'enseignement supérieur









PLAN D'ACTIONS - Décembre 2010 -



1. Rappel sur le contexte et les résultats de l'appel à projets

De novembre 2009 à novembre 2010



L'appel à projets

- Un Ministère + Un secrétariat d'état
- Un Plan national Etudiants Entrepreneurs sur 3 ans :
 - « faire entrer la culture entrepreneuriale dans les universités et les G.E. »
 - Un référent Entrepreneuriat / établissement
 - Objectif à 3 ans : 380 000 étudiants
- 20 pôles retenus et labellisés (sur 44 candidatures reçues)
- Augmentation du financement prévu : 2 à 3 M. d'euros (dont 600 Keuros de la CDC)
 - Effet de levier sur les financement locaux
- Des partenariats et dispositifs à décliner à l'échelle nationale :
 - Le concours national « Innovons Ensemble » et le réseau Rétis
 - Le label « Stage Innovons ensemble », <u>www.innovons-ensemble.com</u>
 - La Conférence Nationale des Junior Entreprises
 - L'APCE (portail OPPE)



Gouvernance des PEE

Au niveau national

- Un comité de pilotage national
 - Pour fédérer
 - Pour mutualiser
 - Pour évaluer
- Des rapports d'activité et bilans réguliers sur nos résultats (à partir de tableaux de bord communs élaborés par les ministères)

Au niveau régional ou interrégional

- Une volonté des ministères d'un portage par les PRES
- Le plus souvent portés par le PRES et rassemblant au moins une université, une GE, un réseau professionnel et un acteur économique



La ligne stratégique du plan national

- Développer des coopérations entre établissements (écoles, universités)
- Mutualiser des opérations de sensibilisation, de formation ou d'accompagnement pour atteindre une taille critique
- Favoriser la multidisciplinarité dans les démarches pédagogiques
- Mailler les réseaux entrepreneuriaux, les entreprises, les collectivités



2. Le plan d'actions du pôle :

Un plan d'actions révisé
Des propositions à valider
ensemble



Rappel sur le plan d'actions initial

 Equipe projet et travail collectif avec les différents partenaires et autour de la dimension du PRES

- Cf. Document diffusé
 - > Révision du plan initial / financements et moyens obtenus et en cours de négociation

Tréer Favoriser une dynamique entrepreneuriale sur le territoire ligérien

- 110 000 étudiants, sur les 5 départements
 - dont 80 000 dans les établissements membres du PRES.

A ce jour : 32 Partenaires dans le pôle Créer

- 13 Etablissements d'enseignement Supérieur :
 - 8 membres fondateurs de L'UNAM / 5 membres associés de L'UNAM
- 19 Autres partenaires :
 - Collectivités locales
 - Acteurs de la création / reprise d'entreprises dont Chambres consulaires, Technopoles...
 - > Notre vocation : Développer
 - « l'esprit d'entreprendre étudiant » , base de la richesse économique future du territoire



Nos principes d'action

- Dépasser les enjeux institutionnels pour engager des projets communs et des actions mutualisées / mutualisables
 - Rechercher l'intérêt général en terme d'entrepreneuriat ligérien
 - Privilégier des actions inter-établissements et l'interdisciplinarité
 - > Favoriser les axes créativité et innovation (/ PRES)
- Un **« guichet unique »** (portail plate forme digitale) pour les étudiants, les enseignants, les partenaires : pour l'information, la sensibilisation, l'identification des acteurs, des outils, des dispositifs, la valorisation
- Privilégier des actions maîtrisées (/ technique, humain, budget) pour un déploiement régional plus rapide
- Favoriser la transferrabilité des actions avec les autres pôles

réer Les critères de choix pour les actions prioritaires

- Engager une dynamique régionale de travail coopératif
 - Mise en place des outils de communication collaboratifs de type Web 2.0
 - Mutualisation régionale des actions conduites sur chaque territoire
 - Appui sur le financement obtenu = amorçage / effet de levier
- Renforcer le positionnement et la visibilité régionale des actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement
- Privilégier les dispositifs pédagogiques adossés à des partenaires locaux ou nationaux
- Donner la priorité aux actions transversales / interdisciplinaires



Des moyens

Des moyens humains limités :

- Des référents Entrepreneuriat isolés ; peu d'enseignants spécialisés en entrepreneuriat
- Des contraintes liées aux stratégies et fonctionnements spécifiques de chaque établissement

Des moyens financiers revus à la baisse :

- Budget initial sur 3 ans :
 - 735 K euros sur 3 ans (Contributions Etat + Collectivités)
 - 910 K euros sur 3 ans (évaluation contribution des partenaires)
- Souci de réalisme / capacités humaines et moyens financiers
- Hypothèses retenues pour le budget :
 - 260 K euros sur 3 ans (Contributions Etat + Collectivités)
 - 400 K euros sur 3 ans (évaluation contribution des partenaires)

réer Hypothèses de contribution des partenaires du Pôle

- Partenaires du PRES (Ecoles et Universités): mise en disposition sur la première année (Référent Entrepreneuriat) et contribution (espace, moyens logistiques)
- Partenaires établissements hors PRES : mise à disposition sur la première année (notion de référent entrepreneuriat)
- Partenaires (CCI, technopoles): mise à disposition sur la première année;
- Réseaux, acteurs socio-économiques : mise à disposition



Budget prévisionnel révisé

Ressources	Total / 3ans	Modalités	
Etat	120	Financement	
Collectivités	160	Financement	
Partenaires	400	Moyens humains et matériels	
TOTAL	680		
Dépenses			
Frais de personnel	150	Recrutement + M. à disposition	
Programmes d'actions	530	Coordination + Dépenses sur actions + sous-traitance	
TOTAL	680		



Précisions sur le budget révisé

Les ressources détaillées pour les 3 années :

- apports accordés par l'Etat : 120 K€
- apports sollicités auprès des collectivités : 160 K€
- apports sollicités auprès de l'ensemble des partenaires du Pôle : 400 K€

Les dépenses pour les 3 années :

- la coordination régionale du pôle CREER en Pays de la Loire,
- la mise en œuvre du programme d'actions régionales structurantes « R »
- Les dépenses liées à ces actions font ici l'objet d'une prise en charge financière
- Les contributions des partenaires sur la thématique de l'entrepreneuriat étudiant sont présentées ici afin de mettre en perspective leurs implications globales.



3. Propositions pour le programme d'actions structurantes



Les actions retenues

- → 7 actions régionales structurantes
- → 3 actions avec cofinancement et partenariat à renforcer pour les axes 4, 5 et 6
- → Des actions de la chaîne de l'idée à la création :
- Axe ①: Sensibilisation à l'entreprise, à la création d'activités
- **Axe 2:** Formation à l'entrepreneuriat, valorisation étudiants entreprenants
- Axe 6 : Détection des projets et des entrepreneurs potentiels
- **Axe 4**: Appui à la formalisation du projet (pré-incubation)
- **Axe 6**: Accompagnement du porteur de projet (incubation)
- Axe 6 : Accompagnement et suivi de la jeune entreprise



Définition d'une action structurante

- Une ingénierie finalisée et testée (mallette pédagogique)
- Un ou des **partenariats actifs** (avec mise à disposition de moyens humains et techniques)
- Une action déployable sur la chaîne « Idée -> Création »
- Une action susceptible d'être proposée à tous les cycles et toutes les disciplines
- Une action « différenciatrice » pour et sur le territoire ligérien



Tréer 7 actions structurantes

Intitulé des actions	Contenu	Raisons du choix
R9 + R1 (indissociables) : observatoire et inventaire	Recensement de l'existant et tableau de bord des actions	Nécessité de mesurer l'impact des actions
R11 : Transfert d'actions d'un territoire à l'autre	Réalisation d'une mallette pédagogique intégrant les actions finalisées et mises en œuvre sur le(s) territoires	Capitalisation et mutualisation
T3 requalifié en R12: Permis d'Entreprendre©	Déploiement régional	Spécificité territoriale et transférabilité
R10 : plate forme digitale	Portail numérique d'échanges, d'informations, de liaison et de mutualisation,	Accès facilité à l'information pour toutes les parties prenantes avec des espaces dédiés
R7: information / suivi des étudiants après le Programme Les Entrepreneuriales T10 requalifié en R3: Soutien aux JE	Action d'origine privée, déjà régionalisée et impliquant les mêmes partenaires Axe politique des 2 ministères	Renforcer la visibilité de ce partenariat

Les actions accompagnées par le pôle pour transfert ou recherche partenaires

T4 49	Conférences entrepreneurs / entreprenants		
T5 49	Rencontres pédagogues / entrepreneurs		
T7 53/72	UEL Création d'Entreprises		
T8 53/72	Journée entrepreneuriat - innovation		
Accompagnement par le pôle pour recherche de partenaires			
R6	Détection des projets et des entrepreneurs potentiels		
R8	Appui aux étudiants apprentis entrepreneurs		

réer Les actions auto-financées par les partenaires

- T1 44/85 IN'Pulse
- T2 44/85 Fertiliser les projets
- T6 53/72 UEL Connaissance de l'Entreprise
- T9 53/72 Espace accueil Maine



4. Animation et Gouvernance du pôle

réer Un animateur permanent au service du pôle

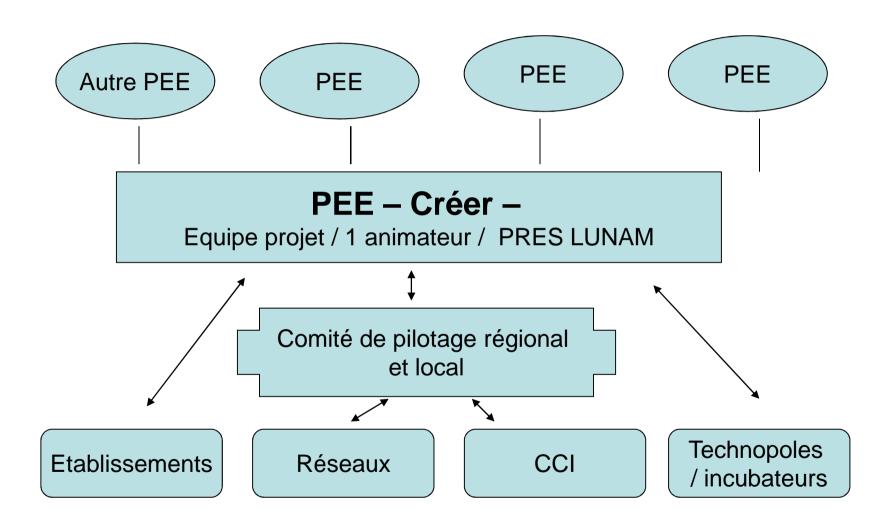
Un animateur régional permanent au service des projets communs et des partenaires du pôle

> Ses missions:

- Vous seconder dans le déploiement des actions
- « Chef d'orchestre » du guichet unique
 - Centraliser l'information pour mieux la diffuser
 - Rendre lisibles les actions et les acteurs
 - Via le Portail régional des initiatives pour l'entrepreneuriat étudiant en PdL
- Coordonner: un meilleur suivi des implications / partenaires
- **Travailler** avec les partenaires nationaux du MESR et du secrétariat d'état aux PME : Moovjee, JDE, Semaine de l'entrepreneur / Global Entrepreneurship Week, réseau Rétis, Comité national Junior Entreprises , APCE / OPPE, CDC
- Elaborer et suivre les Tdb et assurer le reporting auprès du MESR et des autres partenaires

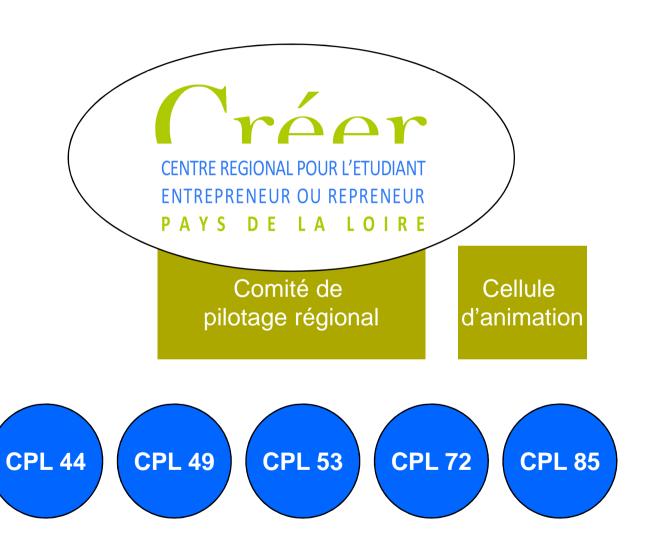


réer Acteurs et Coordination





Tréer Système de gouvernance





A définir à l'issue de la réunion

- Validation de la liste des référents Entrepreneuriat
- Profil de poste de l'animateur
- Membres du comité de pilotage régional
- Membres des comités de pilotage locaux (44, 49, 53, 72, 85)
- Convention d'engagement et fiche d'expression des moyens et ressources engagées par les acteurs (apports en nature et en industrie)











PÔLE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'UNAM - L'Université Nantes Angers Le Mans Pôle de recherche et d'enseignement supérieur



Donner le goût et l'envie d'entreprendre aux jeunes de l'enseignement supérieur, pour ...

CREER en Pays de la Loire des étudiants entreprenants



ANNEXES

Tránt Convention de partenariat

- Objet
- Partenaires
- Organisation et gouvernance
- Programme d'actions
- Budget prévisionnel
- Moyens et ressources
- Suivi et évaluation
- Durée
- Résiliation Litiges